



GRILLE DES USAGES				
USAGES	Usage dominant	Classes et sous-classes d'usages	Usages autorisés par zone	
			Zone R-1	
	RÉSIDENTIEL	RA-1 unifamiliale isolée	•	

GRILLE DES NORMES		Zone R-1		
		Groupe résidentiel	Autres groupes	
NORMES	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (mètres)	7,5	
		marge avant d'un terrain d'angle ou transversal		
		marge de recul latérale min. (mètres)	2	
		marge de recul arrière min. (mètres)	7,5	
	BÂTIMENT	hauteur minimale (étage)	1	
		hauteur maximale (étage)	2	
		hauteur maximale (mètres)	12	
		exhaussement maximal (mètres)		
		façade minimale (mètres)		
		profondeur minimale (mètres)		
	RAPPORTS	superficie min. au sol (mètres carrés)	75	
		coefficient d'emprise au sol bâtiment principal	0,3	
	AUTRES NORMES	coefficient d'emprise au sol bâtiment accessoire		
		PIIA		
AUTRES NORMES	PAE			
DIVERS	AMENDEMENT			
	Notes particulières et autres dispositions:			



Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu
1060, rue du Moulin-Payet
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0

ZONE R-1

